



Plan Santé-VIENNE

présentation

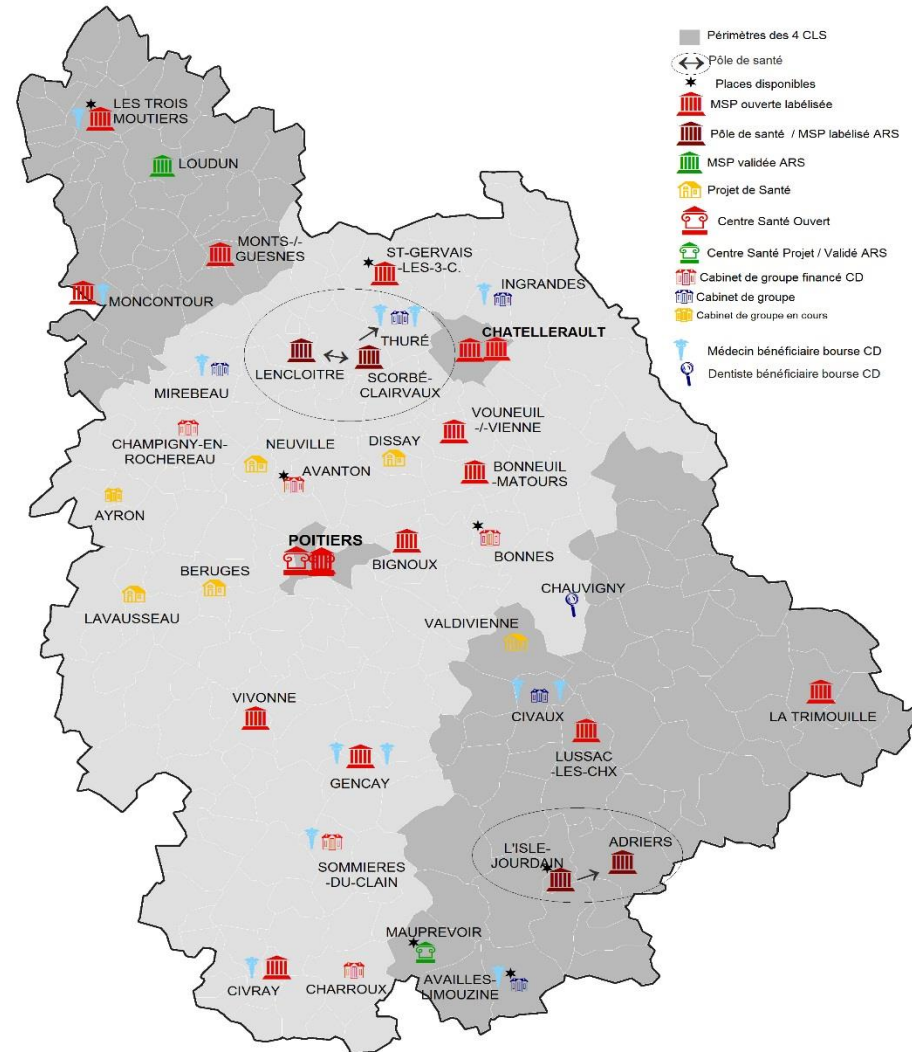
10 octobre 2017

Les objectifs du plan santé départemental

- Une contribution à l'élaboration de l'offre de soins sur l'ensemble du territoire avec les professionnels et les institutions ;
- Un développement des actions de prévention de santé, envers les jeunes notamment ainsi que le soutien aux associations et autres structures intervenant dans le domaine de la prévention ;
- Une sensibilisation et une information du public et des acteurs du monde médical sur les mutations du système de santé.

soutien aux maisons de santé pluridisciplinaires du secteur rural

Présence Médicale dans la Vienne
Maison de Santé Pluridisciplinaire
Installation de Médecin bénéficiaire de la bourse
du Conseil Départemental
Situation Septembre 2017



Les bourses aux étudiants

3. Les bourses aux étudiants

Dispositif	Budget	Etat des lieux 2017
<ul style="list-style-type: none">• 24 étudiants en médecine et 3 en dentaire aidés depuis la création .• 38 400€ par dossier (sur 6 ans – progressivité)	<ul style="list-style-type: none">• 120 000€ par an : financement actions du plan santé.	<ul style="list-style-type: none">• 13 médecins installés et 1 dentiste.• 4 ne sont pas installés (ils remboursent).• 2 médecins en recherche d'installation. Bourse terminée.• Bourse actuelle finance : 5 étudiants en médecine et 3 en dentaire.

3. Les bourses aux étudiants

ETUDIANTS EN MEDECINE

A Partir de la 4^{ème} année

600 € par mois pendant 4 ans

400 € par mois pendant 2 ans

A partir de la 1^{ère} année d'Internat ou de la dernière année

600 € par mois la 1^{ère} année puis
400 € par mois la 2^{ème} et la dernière
année jusqu'à l'obtention du
diplôme

3. Les bourses aux étudiants

ETUDIANTS EN MEDECINE

Quelque soit l'année d'entrée dans le dispositif, l'étudiant bénéficie de **l'intégralité de la bourse**

CONDITIONS

- s'installer dans une zone rurale reconnue en difficulté
- Exercer dans cette zone pendant au moins 7 ans